

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE316

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 23

A l'alinéa 14, substituer au mot :

« répertoire »,

le mot :

« registre »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination rédactionnelle.